

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DE LA PLANIFICATION

DIVISION DU PERSONNEL

DECRET N° 75/384 /ETR-SG/DAAP/DP/4
du 25.8.75 portant nomination de
l'Adjudant-Chef TSIBA Gabriel en qualité
de Premier Secrétaire au Cabinet de
l'Attaché Militaire à BERLIN.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN

Vu la Constitution du 24 juin 1973 ;
Vu l'Ordonnance n° 64/6 du 14 février 1964 portant loi organique sur les conditions de nomination aux emplois civils et militaires ;
Vu le Décret n° 75/337 du 19 juillet 1975 fixant les attributions et portant réorganisation des structures du Ministère des Affaires Etrangères ;
Vu le Décret n° 75/214 du 2 mai 1975 fixant le régime de rémunération applicable aux Agents Diplomatiques, Consulaires et Assimilés en poste à l'Etranger et aux Ambassadeurs Itinérants ;
Vu le Décret n° 75/20 du 8 janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;
Vu le Décret n° 75/21 du 9 janvier 1975 fixant composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;
Vu la Lettre n° 00546/PCE/DDNS/D.07-07 du 5 Août 1975 du Ministre, Délégué du Conseil d'Etat Chargé de la Défense Nationale et de la Sécurité,

DECRETE

Article 1er : L'Adjudant-Chef TSIBA Gabriel de l'Armée Populaire Nationale en service à Brazzaville est nommé Premier Secrétaire au Cabinet de l'Attaché Militaire, Naval et de l'Air près l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Berlin en remplacement de l'Adjudant-Chef EKEON Edouard rappelé définitivement.

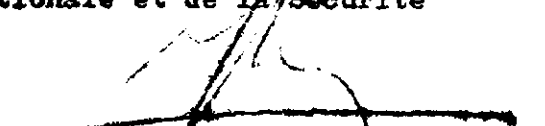
Article 2. : Le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre Délégué du Conseil d'Etat Chargé de la Défense Nationale et de la Sécurité et le Ministre des Finances sont chargés de l'exécution du présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Berlin, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

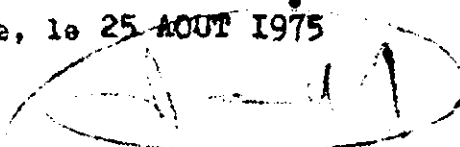
Le Ministre des Affaires Etrangères


D. CH. GANAO.-

Le Ministre, Délégué du Conseil
d'Etat Chargé de la Défense
Nationale et de la Sécurité


Colonel YHOMBI-OPANGO Joachim.-

Brazzaville, le 25 AOUT 1975


H. LOPE S.-

Le Ministre des Finances


S. OKABE.-